

## COMMUNIQUE DE PRESSE – 22 mai 2025

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch)  
[www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

### Un nouveau vice-président pour le Parc du Doubs



*Patrick Herrmann (à droite) a été élu à la vice-présidence du Parc du Doubs lors de l'assemblée générale de l'association jeudi 22 mai 2025. Il remplace Jacques-André Maire (à gauche).*

Les membres du Parc naturel régional du Doubs se sont réunis en assemblée générale jeudi soir aux Genevez. Ils ont élu Patrick Herrmann à la vice-présidence de l'association. L'ancien conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et ancien directeur du Lycée Blaise-Cendrars remplace Jacques-André Maire qui quitte le comité du Parc après s'y être investi durant cinq ans. Lors de la séance, le rapport annuel et les comptes 2024 ont été acceptés. Des informations quant aux projets en cours ont également été données. L'assemblée a été suivie d'une présentation de la problématique du frelon asiatique par la Société d'apiculture des Franches-Montagnes.

Présidée par Mathilde Crevoisier Crelier, l'assemblée générale du Parc du Doubs s'est tenue jeudi soir aux Genevez. Les membres présents ont élu leur nouveau vice-président, Patrick Herrmann. Il remplace Jacques-André Maire qui aura été actif au sein du comité de l'association durant cinq ans. Patrick Herrmann a été

conseiller communal à La Chaux-de-Fonds entre 2020 et 2024. Membre des Verts, président du parti cantonal entre 2018 et 2020, il a également siégé 15 ans comme député au Grand conseil du canton de Neuchâtel. Cet enseignant de français et d'allemand de formation a dirigé durant 15 ans le Lycée Blaise-Cendrars. Patrick Herrmann a souligné jeudi l'adéquation entre ses convictions et les valeurs défendues par le Parc. Il a ajouté que son investissement au sein de l'association s'inscrit dans la continuité de ses engagements politiques précédents. Patrick Herrmann se réjouit d'œuvrer à la poursuite des projets du parc et à son rayonnement, notamment dans sa partie neuchâteloise.

Durant l'assemblée générale, les membres de l'équipe professionnelle ont présenté les projets phares qui ont été réalisés durant l'année 2024. Les membres ont ainsi accepté le rapport annuel et les comptes 2024 qui bouclent sur un léger bénéfice. Enfin, Régis Borruat, le directeur du Parc du Doubs, a informé les participants sur le lancement des nouveaux projets de la période 2025 à 2028.

Enfin, l'assemblée a été suivie par une présentation de la problématique du frelon asiatique par Nadia Gagnebin, vulgarisatrice pour la Société d'apiculture des Franches-Montagnes qui mène une campagne de sensibilisation sur le sujet. En effet, cet insecte est de plus en plus présent en Europe et représente une menace pour la faune locale, notamment pour les colonies d'abeilles mellifères.

## **CONTACT**

Sylvine Boillat, chargée de communication  
079 584 32 78  
sylvine.boillat@parcdoubs.ch